

# 21<sup>ÈMES</sup> JOURNÉES DROIT DE LA SANTÉ ET DU MÉDICAMENT



Paris, les  
Jeudi 6 &  
Vendredi 7  
Février 2025

Salons du Pavillon Royal

En format DUAL  
En présence ou à distance ...

## Jeudi 6 Février 2025

### SOUTENABILITÉ ÉCONOMIQUE, SOUVERAINETÉ SANITAIRE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE : LES ENJEUX DE L'ACCÈS DU MÉDICAMENT AU PATIENT, DE DROIT DE LA CONCURRENCE ET DE DURABILITÉ

- **Soutenabilité** - Comment accompagner la mise en place des nouveaux modes de régulation et nouvelles modalités d'accès au marché et retrouver de la prévisibilité pour les entreprises ?

L'objectif est de donner des outils pour accompagner juridiquement la mise en place des nouveaux modes de régulation et des nouvelles modalités d'accès au marché et s'assurer d'une meilleure prévisibilité pour les entreprises.

- Comment s'assurer de la mise en place d'un cadre attractif, sûr et prévisible pour l'implémentation des nouveaux modes de régulation et financement ?
- Evaluation commune du médicament : comment s'assurer que le cadre national est prêt à accueillir le règlement HTA ?

- **Responsabilité et Lutte contre les pénuries : favoriser un cadre européen harmonisé**  
L'objectif est de souligner l'inadéquation des réponses nationales à une problématique transnationale – un sujet devant nécessairement être traité au niveau européen pour plus de prévisibilité et une réponse européenne coordonnée

- Cadre français – des réponses réglementaires "en avance de phase" qui ne tiennent pas compte de la réalité industrielle
- Mise en perspective : quelle approche dans un autre Etat membre ? Quelle réponse à apporter au niveau Européen ?

- **Politique de concurrence dans le secteur pharmaceutique : vision des autorités**  
Tour d'actualité des actions récentes en santé des autorités de concurrence - Replacer les autorités de concurrence comme partenaires des laboratoires tout au long du cycle de vie du médicament

- **Durabilité : anticiper les enjeux pour mieux répondre aux attentes des autorités et acteurs de la chaîne de valeur**  
Objectif : proposer une vision stratégique de la durabilité pour aider les entreprises à ajuster leurs modèles face aux évolutions réglementaires (CSRD, CS3D, taxonomie, REP eau, PFAS, etc.) et aux exigences croissantes des acteurs de la chaîne de valeur

- Les leviers de la réglementation
- Trajectoire de décarbonation du secteur
- Retour d'expérience et synthèse

## Vendredi 7 Février 2025

### SOUVERAINETÉ SANITAIRE & RESPONSABILITÉ DANS LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

- **Actualité de la protection des données : la vision de la CNIL**

La CNIL nous donnera sa vision sur les actualités de l'année 2024 en matière de données de santé et présentera les travaux en cours, en particulier :

- La mise à jour des méthodologies de référence et des référentiels de la CNIL,
- Les études de marché et l'IA

- **L'IA dans la vie des entreprises du médicament**

L'IA occupe une place grandissante dans les activités des entreprises du médicament, que ce soit dans le cadre d'activités très innovantes ou d'activités plus classiques et quotidiennes des exploitants : quels usages de l'IA par les entreprises sont encadrés par le Règlement IA et à l'inverse quelles activités sont susceptibles de sortir de son champ d'application ? quelle est la position de l'EFPIA sur la régulation de l'usage de l'IA dans le cycle de vie du médicament ? que change l'intégration de l'IA aux projets pour les équipes juridiques en charge de leur revue ?

- L'application du Règlement IA aux entreprises du médicament
- L'IA dans le cycle de vie du médicament: la position de l'EFPIA
- L'IA dans le quotidien de l'« exploitant » : le rôle du juridique

- **IA en santé : les enjeux éthiques**

L'usage de l'IA par les entreprises du médicament implique une réflexion éthique : quelles sont les bonnes questions à se poser ? quelle gouvernance éthique mettre en place ?

- **Cybersécurité et directive NIS 2: impact pour les entreprises du médicament**

La directive NIS 2 pose des nouvelles obligations en matière de cybersécurité, qui sont modulées selon que les entreprises entrant dans son champ d'application sont qualifiées d'entités essentielles ou importantes. Les entreprises du médicament sont dans le périmètre de cette nouvelle réglementation : quels impacts pour les entreprises et comment se préparer ?

# Jeudi 6 Février 2025

08h30

Accueil café et enregistrement des participants

08h55

Accueil des participants en distanciel sur la plateforme

09h00

**Allocution d'ouverture**

Laurence PEYRAUT | Directrice Générale du Leem

## Modération de la journée :

**Marianne BARDANT** | Directrice Affaires Juridiques, Fiscales et Conformité | Leem

**Philippe MAUGENDRE** | Président de la Commission experte transverse « Affaires juridiques, fiscales et conformité » du Leem | Directeur des Politiques Publiques | Direction des Affaires Gouvernementales & Publiques France | SANOFI

**Patrice BACQUER** | Vice-Président de la Commission experte transverse « Affaires juridiques, fiscales et conformité » du Leem | Directeur Exécutif Juridique | NOVARTIS Pharma SAS

09h15

**Session 1 : Soutenabilité - Comment accompagner la mise en place des nouveaux modes de régulation et nouvelles modalités d'accès au marché et retrouver de la prévisibilité pour les entreprises ?**

L'objectif de cette session est de donner des outils pour accompagner juridiquement la mise en place des nouveaux modes de régulation et des nouvelles modalités d'accès au marché et s'assurer d'une meilleure prévisibilité pour les entreprises.

■ **Comment s'assurer de la mise en place d'un cadre attractif, sûr et prévisible pour l'implémentation des nouveaux modes de régulation et financement ?**

L'objectif est de dresser un panorama des nouveaux modes de régulation et de financement et identifier les difficultés et opportunités juridiques liées à leur implémentation.

*Animation :* **Ségolène SEGUINEAU** | Conseiller Juridique et Fiscal | Direction des affaires juridiques, fiscales et conformité | Leem

**Matthieu BOUDON** | Responsable Financement & Régulation | Direction accès, économie et export du Leem

**Damien DORIZON** | Directeur Accès au marché | NOVARTIS Pharma

**Patrice BACQUER** | Vice-Président de la Commission experte transverse « Affaires juridiques, fiscales et conformité » du Leem | Directeur Exécutif Juridique | NOVARTIS Pharma

*Questions-Réponses avec la salle*

10h00

■ **Evaluation commune du médicament : comment s'assurer que le cadre national est prêt à accueillir le règlement HTA ?**

L'objectif est d'identifier les enjeux juridiques liés à l'implémentation en droit interne du règlement HTA, en France et en Europe

**Ruta JANECKAITE** | Legal Officer Health Technology Assessment | Directorate-General for Health and Food Safety | European Commission

**Matteo SCARABELLI** | Associate Director Market Access | EFPIA

**Capucine ASSEO** | Directrice Juridique | Amgen France

**Pr Francis MEGERLIN** | Professeur (Health Laws & Systemics) à l'Université de Strasbourg | Senior Fellow, Berkeley Center for Health Technology | Membre de l'Académie nationale de Pharmacie

11h00

*Questions-Réponses avec la salle*

11h15

**Pause-Café**

11h30

**Session 2 : Responsabilité et Lutte contre les pénuries : favoriser un cadre européen harmonisé**

L'objectif est de souligner l'inadéquation des réponses nationales à une problématique transnationale – un sujet devant nécessairement être traité au niveau européen pour plus de prévisibilité et une réponse européenne coordonnée

*Animation :* **Alexandra LAURÉ** | Juriste Droit des Affaires et de la Santé | Direction des affaires juridiques, fiscales et conformité | Leem

■ **Cadre français – des réponses réglementaires “en avance de phase” qui ne tiennent pas compte de la réalité industrielle**

**Céline KAUV** | Directeur Affaires Pharmaceutiques du Leem

**Catherine GRANDCHAMP** | Directrice Juridique | Sandoz

**Corinne THUDEROZ** | Directrice Supply Chain France | UCB

■ **Mise en perspective : quelle approche dans un autre Etat membre ? Quelle réponse à apporter au niveau Européen ?**

**Emili ESTEVE SALA** | Directeur - Direction réglementaire | Farmaindustria

**Pablo TOVAR** | Economic & Social Affairs Junior Manager | EFPIA - European Federation of Pharmaceutical Industries and Associations

12h45

*Questions-Réponses avec la salle*

13h00

**Déjeuner/Buffer d'échanges**

# SOUTENABILITÉ ÉCONOMIQUE, SOUVERAINETÉ SANITAIRE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE : LES ENJEUX DE L'ACCÈS DU MÉDICAMENT AU PATIENT, DE DROIT DE LA CONCURRENCE ET DE DURABILITÉ

14h15

## Session 3 : Politique de concurrence dans le secteur pharmaceutique : vision des autorités

L'objectif est de proposer un tour d'actualité des actions récentes en santé des autorités de concurrence et de replacer les autorités de concurrence comme partenaires des laboratoires tout au long du cycle de vie du médicament

Animation : **Sarah DARMON** | Directrice juridique Concurrence | SANOFI

**Guénolé Le BER** | Rapporteur | Autorité de la Concurrence

**Julien CAMINATI** | Case Handler - Directorate-General for Competition Unit E1-Antitrust Network | European Commission

15h45

Questions-Réponses avec la salle

16h00

Pause-Café

16h15

## Session 4 : Durabilité : anticiper les enjeux pour mieux répondre aux attentes des autorités et acteurs de la chaîne de valeur

L'objectif est de proposer une vision stratégique de la durabilité pour aider les entreprises à ajuster leurs modèles face aux évolutions réglementaires (CSRD, CS3D, taxonomie, REP eau, PFAS, etc.) et aux exigences croissantes des acteurs de la chaîne de valeur

Animation : **Marion BARREAU** | Juriste Droit de la Santé et Lutte contre la falsification | Direction des affaires juridiques, fiscales et conformité | Leem

### ■ Les leviers de la réglementation

**Guillaume CASTELBOU** | Chef de Projet normes de durabilité | Autorité des Normes Comptables (ANC)

**Catherine FERRIOL** | Chef du Département de l'appui aux acteurs économiques | Agence Française Anticorruption (AFA)

### ■ Trajectoire de décarbonation du secteur

**Théo GUILLAUMOT** | Directeur de projets - Relocalisation des industries de santé | Direction Générale des Entreprises (DGE)

**Walid BEN BRAHIM** | Directeur Général – Union des Hôpitaux pour les Achats (UniHA)

### ■ Retour d'expérience et synthèse

**Séverine ROULLET-FURNEMONT** | Directrice RSE et Développement Durable Green Mission | Pierre Fabre

17h45

Questions-Réponses avec la salle

18h00

Conclusion de la journée suivie d'un cocktail d'échanges

19h30

Fin de la première journée

Lieu de la formation : **Salons du Pavillon Royal**

Adresse : Carrefour du bout des lacs /  
Croisement route de Suresnes et route de la Muette  
75016 Paris

Coordonnées GPS : Latitude : 48.868726 - Longitude : 2.264641



Vous venez en Métro-RER :

L'IFIS met en place un système de navettes au départ du RER Avenue Foch, place du Maréchal de Lattre de Tassigny

Voitures de type "Espace" avec panneau "IFIS"

### Méthodes pédagogiques

Ces formations concrètes, à finalité opérationnelle, sont validées et animées par des universitaires, des représentants des autorités de tutelle, des avocats, industriels, tous experts confirmés choisis sur la base de leur expérience du sujet traité et sur leur faculté pédagogique à transmettre leur savoir et leur expérience.

- Alternance d'exposés de 15 à 30 minutes complétés par un support (transparents, vidéo)
- 10 à 15 minutes de questions réponses, après chaque intervention pour approfondir certains points
- des tables rondes afin de favoriser les échanges et confronter les expériences entre participants et intervenants.
- Documentation remise aux participants, sous réserve de l'accord des intervenants, reprenant le support papier de chaque intervention, articles, textes de lois se reportant aux thèmes traités.

- Responsable pédagogique : Christine DURANTON -  
Responsable Pôle Séminaire & Ateliers - c.duranton@ifis.fr / 01.41.10.26.30.

# Vendredi 7 Février 2025

08h30

Accueil café et enregistrement des participants

08h55

Accueil des participants sur la plateforme

09h00

## Allocution d'ouverture

**Philippe MAUGENDRE** | Président de la Commission experte transverse « Affaires juridiques, fiscales et conformité » du Leem | Directeur des Politiques Publiques | Direction des Affaires Gouvernementales & Publiques France | SANOFI

### Modérateurs de la journée :

**Marianne BARDANT** | Directrice Affaires Juridiques, Fiscales et Conformité | Leem

**Philippe MAUGENDRE** | Président de la Commission experte transverse « Affaires juridiques, fiscales et conformité » du Leem | Directeur des Politiques Publiques | Direction des Affaires Gouvernementales & Publiques France | SANOFI

**Clotilde JURGES** | Vice-Présidente de la Commission experte transverse « Affaires juridiques, fiscales et conformité » du Leem | Senior Director - Commercial Lead for France and Global Commercial Capabilities | Astellas Pharma

09h15

## Session 1 : Actualité de la protection des données : la vision de la CNIL

La CNIL nous donnera sa vision sur les actualités de l'année 2024 en matière de données de santé et présentera les travaux en cours, en particulier : la mise à jour des méthodologies de référence et des référentiels de la Cnil, les études de marché et l'IA.

**Hélène GUIMIOT-BREAUD** | Cheffe du service de la santé | CNIL - Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

**Dora TALVARD** | Responsable Juridique Propriété Intellectuelle, Données Personnelles et Numérique en Santé | Leem

**Antoine PERPOIL** | Co-président du Comité données personnelles de santé du Leem | Privacy Senior Manager Amgen | France

10h45

Questions-Réponses avec la salle

11h00

Pause-Café

Vous avez la possibilité d'assister aux deux journées ou à l'une ou l'autre des deux journées : voir les conditions au dos du programme sur le bulletin d'inscription.

**Veuillez noter cependant que les inscriptions sont nominatives** et que les remplacements ne seront pas admis dans le cadre du forfait 2 jours.

11h15

## Session 2 : L'IA dans la vie des entreprises du médicament

L'IA occupe une place grandissante dans les activités des entreprises du médicament, que ce soit dans le cadre d'activités très innovantes ou d'activités plus classiques et quotidiennes des exploitants: quels usages de l'IA par les entreprises sont encadrés par le Règlement IA et à l'inverse quelles activités sont susceptibles de sortir de son champ d'application ? quelle est la position de l'EFPIA sur la régulation de l'usage de l'IA dans le cycle de vie du médicament ? que change l'intégration de l'IA aux projets pour les équipes juridiques en charge de leur revue ?

**Animation : Dora TALVARD** | Responsable Juridique Propriété Intellectuelle, Données Personnelles et Numérique en Santé | Leem

### ■ L'application du Règlement IA aux entreprises du médicament

**Nathalie BESLAY** | Avocat associé fondateur | Cabinet BESLAY + Avocat

### ■ L'IA dans le cycle de vie du médicament: la position de l'EFPIA

**EN VISIO : Thomas BROOKLAND** | Lead, European Data and AI Regulatory Policy at Hoffmann-La Roche et Président de l'AI Subteam de l'EFPIA

### ■ L'IA dans le quotidien de l'«exploitant» : le rôle du juridique

**Alice HERREYE** | Présidente du Comité juridique numérique et digitalisation | Directrice des Affaires Juridiques | Direction Juridique et Compliance | ROCHE

12h45

Questions-Réponses avec la salle

13h00

Déjeuner/Buffer d'échanges

Qui est concerné ?...

Entreprises du Médicament et de Dispositifs Médicaux ...

- Dirigeants d'entreprises
- Directeurs et Responsables Affaires Juridiques
- Juristes
- Directeurs Compliance et Ethique
- Directeurs et Responsables Affaires Economiques/ Market Access
- Pharmaciens Responsables
- Directeurs Affaires Réglementaires
- Directeurs Médicaux
- Responsables RGPD

- Responsables Stratégie RSE
- Responsables Données de Santé
- Responsables Conformité et Transparence
- Responsables Communication
- Responsables Stratégie-Veille concurrentielle
- Responsables Affaires Publiques
- Responsables Relations Gouvernementales

Autres ...

- Cabinets d'avocats
- Grossistes Répartiteurs
- Dépositaires
- Prestataires des Industries de Santé

# SOUVERAINETE SANITAIRE ET RESPONSABILITE DANS LE NUMERIQUE EN SANTE

14h00

## Session 3 : IA en santé : les enjeux éthiques

L'usage de l'IA par les entreprises du médicament implique une réflexion éthique : quelles sont les bonnes questions à se poser ? quelle gouvernance éthique mettre en place ?

**Sofia AFONSO** | Directrice du pôle éthique et déontologique du Leem | Déléguée Générale du Codeem (COMité de DEontovigilance et d'Ethique des Entreprises du Médicament)

**Elisabeth GRESSIEUX** | Enseignant-chercheur en éthique des affaires et RSE et doyenne associée à la faculté de Paris à l'ESSCA School of Management | Membre du Codeem

**Louis MONTECOT GRALL** | Juriste contrats informatiques expert e-santé | DOCAPOSTE

**Hervé CHNEIWEISS** | Praticien hospitalier en neuro-oncologie à la Salpêtrière | Président du Comité d'éthique de l'INSERM | Président du Comité de la Recherche de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) | Sorbonne University

**Brigitte SEROUSSI** | Directrice de projets Ethique du Numérique en santé | Délégation au Numérique en Santé

15h15

*Questions-Réponses avec la salle*

15h30

## Session 4 : Cybersécurité et directive NIS 2 : impact pour les entreprises du médicament

La directive NIS 2 pose des nouvelles obligations en matière de cybersécurité, qui sont modulées selon que les entreprises entrant dans son champ d'application sont qualifiées d'entités essentielles ou importantes. Les entreprises du médicament sont dans le périmètre de cette nouvelle réglementation : quels impacts pour les entreprises et comment se préparer ? comment la directive est-elle transposée dans les différents pays de l'UE ?

**Willy MIKALEF** | Avocat Associé | Bird & Bird

**Morgan LERONDEL** | Legal Digital Procurement, Strategy and Transformation | SANOFI

**Pierre KLEIN** | Digital Cyber Security for Manufacturing and Supply | SANOFI

16h15

*Questions-Réponses avec la salle*

16h30

## Conclusions des Journées

**Marianne BARDANT** | Directrice Affaires Juridiques, Fiscales et Conformité | Leem

**Clotilde JURGES** | Vice-Présidente de la Commission experte transverse « Affaires juridiques, fiscales et conformité » du Leem | Senior Director - Commercial Lead for France and Global Commercial Capabilities | Astellas Pharma

17h00

**Fin des 21èmes Journées Droit de la Santé et du Médicament**

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'objectif de ces journées de formation professionnelle continue est de dresser un panorama d'actualité juridique et réglementaire des grands dossiers et évolutions marquantes concernant les médicaments et produits de santé de l'année 2024 et des perspectives 2025.

Ces 21èmes Journées Droit de la Santé et du Médicament, organisées par la Direction des Affaires Juridiques, Fiscales et Conformité du Leem, s'articulent autour de deux journées et autour des thèmes suivants :

### • Le jeudi 6 Février 2025 : SOUTENABILITÉ ÉCONOMIQUE, SOUVERAINETÉ SANITAIRE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- **Soutenabilité - Comment accompagner la mise en place des nouveaux modes de régulation et nouvelles modalités d'accès au marché et retrouver de la prévisibilité pour les entreprises ?**
  - Comment s'assurer de la mise en place d'un cadre attractif, sûr et prévisible pour l'implémentation des nouveaux modes de régulation et financement ?
  - Evaluation commune du médicament : comment s'assurer que le cadre national est prêt à accueillir le règlement HTA ?
- **Responsabilité et Lutte contre les pénuries : favoriser un cadre européen harmonisé**
  - Cadre français – des réponses réglementaires "en avance de phase" qui ne tiennent pas compte de la réalité industrielle - Allégations environnementales, reportings et nouveaux risques contentieux
  - Mise en perspective : quelle approche dans un autre Etat membre ? Quelle réponse à apporter au niveau Européen ?
- **Politique de concurrence dans le secteur pharmaceutique : vision des autorités**
- **Durabilité : anticiper les enjeux pour mieux répondre aux attentes des autorités et acteurs de la chaîne de valeur**
  - Les leviers de la réglementation - Trajectoire de décarbonation du secteur - Retour d'expérience et synthèse

### • Le vendredi 7 Février 2025 : SOUVERAINETE SANITAIRE & RESPONSABILITE

- **Actualité de la protection des données : la vision de la CNIL**
  - La mise à jour des méthodologies de référence et des référentiels de la CNIL,
  - Les études de marché et l'IA
- **L'IA dans la vie des entreprises du médicament**
  - L'application du Règlement IA aux entreprises du médicament
  - L'IA dans le cycle de vie du médicament: la position de l'EFPIA
  - L'IA dans le quotidien de l'« exploitant » : le rôle du juridique
- **IA en santé : les enjeux éthiques**
- **La directive NIS 2 : impact pour les entreprises du médicament : quels impacts pour les entreprises et comment se préparer ? comment la directive est-elle transposée dans les différents pays de l'UE ?**

Modalités de suivi du stagiaire : - Prérequis : Aucun - Pas d'évaluation des acquis à l'issue de la formation. - Une attestation de présence et de fin de formation est envoyée au stagiaire à l'issue de la formation.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite : pour tous renseignements et pour préparer votre venue dans les meilleures conditions, merci de nous appe-



### FORFAIT DE PARTICIPATION (Prix HT)

Code : 21JDSM

Dates : les 6 et 7 Février 2025

Titre : Journées Droit de la Santé et du Médicament 2025

| Je souhaite assister <b>en présentiel</b> le(s)... | PRIX ADHÉRENT IFIS | Votre choix           | PRIX INDUSTRIES DE SANTÉ | Votre choix           | AUTRES   | Votre choix           |
|----------------------------------------------------|--------------------|-----------------------|--------------------------|-----------------------|----------|-----------------------|
| 6 et 7 Février 2025 (21JDSM)                       | 1647,- €           | <input type="radio"/> | 1830,- €                 | <input type="radio"/> | 2220,- € | <input type="radio"/> |
| 6 Février 2025 (21JDSMJ1)                          | 1062,- €           | <input type="radio"/> | 1180,- €                 | <input type="radio"/> | 1465,- € | <input type="radio"/> |
| 7 Février 2025 (21JDSMJ2)                          | 990,- €            | <input type="radio"/> | 1100,- €                 | <input type="radio"/> | 1385,- € | <input type="radio"/> |

  

| Je souhaite assister <b>à distance</b> le(s)... | PRIX ADHÉRENT IFIS | Votre choix           | PRIX INDUSTRIES DE SANTÉ | Votre choix           | AUTRES   | Votre choix           |
|-------------------------------------------------|--------------------|-----------------------|--------------------------|-----------------------|----------|-----------------------|
| 6 et 7 Février 2025 (21JDSM)                    | 1566,- €           | <input type="radio"/> | 1740,- €                 | <input type="radio"/> | 2140,- € | <input type="radio"/> |
| 6 Février 2025 (21JDSMJ1)                       | 927,- €            | <input type="radio"/> | 1030,- €                 | <input type="radio"/> | 1310,- € | <input type="radio"/> |
| 7 Février 2025 (21JDSMJ2)                       | 927,- €            | <input type="radio"/> | 1030,- €                 | <input type="radio"/> | 1310,- € | <input type="radio"/> |

**IMPORTANT** • Les inscriptions sont nominatives : pas de remplacement possible dans le cadre du forfait deux jours.  
• Pour des raisons d'organisation, merci de transmettre à l'Ifis votre choix Distanciel avant le 27 janvier 2025 :  
au delà en cas de changement de présentiel vers le distanciel, le prix du présentiel sera appliqué.

#### PARTICIPANT

☐ Mme ☐ M. ☐ Docteur ☐ Professeur

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Téléphone ligne directe : ..... e-mail : .....

#### ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

L'ifis est un organisme agréé formation professionnelle continue (N°D.A.: 119 213 411 92)

Raison sociale : .....

Adresse : .....

.....

#### CONTACT ADMINISTRATIF

☐ RESPONSABLE FORMATION ou ☐ PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M. Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Téléphone ligne directe : ..... e-mail : .....

#### FACTURATION

☐ ÉTABLISSEMENT À FACTURER SI DIFFÉRENT DE CELUI DU PARTICIPANT ou ☐ PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.

Raison sociale ou OPCA : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

N° DE BON DE COMMANDE À REPORTER SUR LA FACTURE ou N° DE DOSSIER ORGANISME COLLECTEUR : .....

#### MODE DE RÈGLEMENT (Paiement à l'inscription ou à réception de la facture)

Merci d'indiquer en référence : IFIS - 21JDSM - «N° de facture» - «Nom du participant»

☐ Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS à l'adresse suivante : 15 rue Rieux - 92517 - Boulogne Billancourt Cedex

☐ ou par virement bancaire à l'ordre de : « IFIS », BNP PARIBAS IDF institutions (02837) – Compte IFIS- France

Banque : 30004 - AGENCE : 02837 N° DE COMPTE : 00010250277 CLÉ : 94 - IBAN FR 76 3000 4028 3700 0102 5027 794 BIC : BNPAFRPPXXX

Organismes publics - Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de l'IFIS

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

[déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente Ifis](#)

Date :

Signature :

#### CACHET DE L'ENTREPRISE

\* La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente consultables sur notre site : [www.ifis.fr](http://www.ifis.fr)

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'ifis ayant pour finalité de remplir les formalités administratives et légales liées à votre inscription à une formation. Vous pouvez accéder et rectifier vos données, demander leur effacement ou la limitation de leur traitement ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à tout moment et sans avoir à vous justifier. Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : DPD@ifis.fr ou 15 rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex. Pour une information complète relative au traitement de vos données, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.ifis.asso.fr/>.